

Décision

Générale

colonial

Décision n° 993 DECISIONS CONCERNANT LES LES MINISTRE

n° 993

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 juin 1965

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1965

Date du numéro

1 juillet 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le Garde territorial de 2° classe Mohamed Bourhan, mle 698, est licencié de la Garde Territoriale par mesure disciplinaire pour compter du 1er juillet 1965.